

Le petit Salmbachois

Votre bulletin d'informations communales

N°2
2021

*Tous au vert
à Salmbach !*



Mairie : 39 rue Principale, 67160 Salmbach - www.salmbach.fr

Ayez les bons réflexes

Mairie : 03 88 94 32 44 / mairie.salmbach@orange.fr / www.salmbach.fr
Horaires d'ouverture : lundi de 9h à 11h, mardi de 13h à 15h, vendredi de 17h à 18h

Agence postale : 03 90 55 38 37 / ap.salmbach@laposte.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 11h

École : 03 88 53 61 72 / 0672288Y@ac-strasbourg.fr

Presbytère Schleithal : Abbé Johan-Mario Begliuomini
03 88 94 32 04 ou 06 47 67 31 67 / johan.begliuomini@gmail.com

Communauté de communes Plaine du Rhin :
03 88 53 08 20 / contact@cc-plaine-rhin.fr

Office du tourisme Seltz-Lauterbourg : 03 88 05 59 79
www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr

SANTÉ / SÉCURITÉ

Samu : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

Médecin de garde : 03 69 55 33 33

Gendarmerie Seltz : 03 88 94 80 12

Cabinet infirmier Salmbach : 03 88 53 64 65

Ambulances Greiner Niederroedern : 03 88 54 67 72

Ambulances Roland Beinheim : 03 88 86 31 46

ADMINISTRATION

Trésorerie Seltz Lauterbourg : 03 88 86 50 68

Syndicat des eaux Lauterbourg : 03 88 94 80 67

Centre des impôts Wissembourg : 03 88 54 18 90

AUTRES SERVICES

Électricité ERDF : 09 72 67 50 67

Eaux/assainissement SDEA : 03 88 19 97 09

Architecte Conseil *Urba concept* (service gratuit) :
03 88 68 37 00 / urba-concept@wanadoo.fr

Déchetterie Lauterbourg : 03 88 94 83 80

Déchetterie Wintzenbach : 03 88 86 18 22

Conciliateur de justice : 03 88 54 87 87

(Rdv à prendre à la mairie de Wissembourg)

AUTRES SERVICES

Agence départementale d'information sur le logement ADIL (service gratuit) : 03 88 21 07 06
Violences conjugales : téléphoner au 3919 ou 17 ou par SMS au 114

Enfance en danger : téléphoner au 119

TÉLÉPHONIE

Victime de spam vocal (appel furtif sur téléphone portable), attention à l'escroquerie, ne rappelez pas Signalement par SMS gratuit au 33 700 avec le texte « SPAM » qui sera transmis aux opérateurs.

Échapper au démarchage téléphonique : inscription gratuite sur liste d'opposition www.bloctel.gouv.fr. Une amende jusqu'à 75 000€ est prévue pour les contrevenants.

Vol ou perte de téléphone portable : bloquez instantanément votre téléphone en indiquant votre IMEI (International mobile Equipment Identity) au service client de votre opérateur ou dans votre espace personnel internet.

Pour trouver votre IMEI : tapez sur votre portable *#06#. À conserver soigneusement.

Directeur de la publication : Jacques Weigel

Rédaction : Myriam Frison

Conception graphique : Julie Bellule, Steinseltz

Impression : Medialogik, Drachenbronn

Dépôt Légal : décembre 2020

Contribution : Sylvie Albenesius, Didier Bodot, Yann Brencklé, Laurent Denis, Marie Erhardt, Jean-Claude Grissmer, Rachel Hoffarth, Jean-Charles Hohweiller, Evelyn Isinger, Yvonne Nold, Laura Schmitt



Chers Concitoyens,

Plein de petites choses positives pour notre communauté villageoise en ce printemps.

Tout d'abord, la Fabrique de l'église, sous la houlette de notre dynamique présidente Anne Fauth, a entrepris les travaux de rénovation du calvaire en bordure de la route départementale vers Oberlauterbach. À ce jour, les fonds ont été réunis pour financer la globalité de ce projet de 5 800 € TTC. En effet, en additionnant les dons des habitants, la participation de la commune de 500 € et l'aide de nos Conseillers d'Alsace Stéphanie Kochert et Paul Heintz de 2 000 €, ce calvaire qui fait partie de ce que l'on appelle « le petit patrimoine rural » sera restauré. L'artiste, Jean-Luc Hattemer de Bouxwiller, s'est inspiré à notre demande du Christ lépreux de la basilique Saint Julien de Brioude (43). Celui-ci, polychromé, sera érigé courant mai.

Par décision du Conseil Municipal, un pré fleuri a été parsemé le long du cimetière ainsi qu'à la salle des fêtes.

Par ailleurs, la commission Ecologie a mis en place une haie de différentes essences à l'avant de cette dernière pour fleurir cet endroit et faire le bonheur de tous les insectes.

Le nettoyage de printemps a également pu être organisé sur tout le ban communal, des objets déposés par des gens peu scrupuleux ont été collectés. Je remercie toute l'équipe et particulièrement les jeunes pour leur investissement.

Nos enfants de l'école se sont amusés à décorer de nombreux œufs à l'occasion des fêtes de Pâques et chaque enfant a pu retrouver son œuvre dans le village. Assurément cette initiative sera reprise l'an prochain afin d'améliorer, d'année en année, notre décoration pascalle.

Je relève par ailleurs, l'initiative citoyenne de mon voisin Laurent Denis qui, avec l'aide d'Adrien Kochert, bûcheron du Sivu Forestier a mis en place deux bancs en bouleau le long de la piste cyclable, pour le plaisir de tous les promeneurs que nous sommes.

Toutes ces petites initiatives contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie. Un grand merci à toutes ces personnes qui s'investissent...

Votre Maire, Jacques Weigel



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jacques Weigel

Adjoints :
Charles Strasser, Myriam Frison, Rachel Hoffarth

Conseillers :
Arnaud Besnard, André Brencklé, Yann Brencklé,
Eric Duflot, Rémy Forster, Vincent Heilmann,
Camille Isinger, Mathieu Maréchal, Marcel Margraff,
Yvonne Nold, Laura Schmitt

EXTRAIT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : PÉRIODE DE JANVIER À AVRIL



Le Conseil Municipal approuve le compte administratif comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 391 815 €

Recettes : 437 762 €

Résultat de l'exercice : 45 946 €

Report 2020 : 251 204 €

Résultat final : 297 150 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 79 776 €

Recettes : 126 492 €

Résultat de l'exercice : 46 716 €

Report 2020 : - 11 983 €

Résultat final : 11 983 €

Dépenses en cours : - 30 000 €

Approuve le budget primitif 2021 :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 671 889 €

Recettes : 671 889 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 277 369 €

Recettes : 277 369 €

Total budget : 949 258 €

ÉCOLE

Acquisition de 8 nouveaux ordinateurs auprès de la société AfB France dans le cadre du plan de relance de l'état pour favoriser l'équipement des écoles pour un montant de 5 445 € HT. La commune sollicitera la ComCom pour le fonds de concours de 50%.

SALLE DES FÊTES

Approuve la mise en place d'une allée fleurie à la salle des fêtes pour un montant prévisionnel d'environ 1000 € et sollicitera la ComCom pour le fonds de concours de 50 %.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

S'oppose au transfert de compétence « PLU » à la ComCom.

DÉLÉGATION SIGNATURE

Décide de nommer Myriam Frison pour l'instruction et la signature des documents d'urbanisme lorsque le demandeur est un membre de la famille de Monsieur le Maire (parenté proche).

ASSE SALMBACH ET GYM FORM

Décide de ne pas demander la participation aux frais de charges pour le foot et la gymnastique pour l'année 2021.

RAPPORTS ANNUELS

Approuve les rapports annuels du SMICTOM, SDEA, ComCom et Syndicat des Eaux. Les rapports sont consultables en mairie.

FERME SCHEIDER-FAUST

Emet un avis défavorable au projet d'extension d'une installation de méthanisation de déchets non-dangereux à Wintzenbach.

Devoir citoyen

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les 20 et 27 juin prochains se tiendront les élections Départementales et Régionales, en parallèle. Il s'agit donc d'un double scrutin.

Un protocole strict devra être respecté, c'est la raison pour laquelle ces élections ne pourront se tenir à la mairie, elles se dérouleront dans les locaux de notre école.

L'entrée se fera par la porte principale et sera filtrée afin de respecter les distanciations (deux électeurs maximum). Il se tiendra une première élection, puis une seconde. La sortie se fera par la porte secondaire au milieu du bâtiment.

Un parcours fléché sera mis en place.

Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition, les surfaces seront désinfectées régulièrement, et n'hésitez pas à vous munir de votre stylo personnel.



« **maprocuration.fr** » est la première étape vers une procuration de vote complètement en ligne. Vous pouvez désormais utiliser le nouveau téléservice, « maprocuration.fr », puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et la référence de confirmation du dépôt de la demande en ligne. Ce dispositif en partie dématérialisé a été mis en place par le ministère de l'Intérieur.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

À l'invitation du Maire, c'est en cercle restreint que le conseil municipal s'est retrouvé en compagnie de la Conseillère Régionale Evelyne Isinger pour une petite cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe.

Pour ce 78^{ème} anniversaire de l'armistice, le mot du secrétaire d'état aux anciens combattants a été lu et le nom des jeunes gens de Salmbach morts au combat dans la fleur de l'âge et dans un uniforme qu'ils n'avaient pas choisi, a été égrené.

La liberté est toujours fragile et notre devoir est d'être très attentifs à défendre notre belle démocratie.





DÉCORATIONS DE PÂQUES

Après l'hiver vient le printemps...

Certes les températures ont joué au yoyo et plus précisément pendant la période de Pâques, mais chacun aura pu admirer les jolis œufs, décorés par les enfants, qui ont réchauffé les cœurs et surtout apporté de la couleur dans nos rues.

Nos jeunes artistes de l'école primaire se sont assidûment prêtés au jeu et après avoir appliqué une couche de vernis pour les protéger des intempéries, les œufs ont été exposés dans le village et à ses entrées.

Pour bien les mettre en valeur, nous les avons entourés de lapins coquins, nous avons également recyclé du noisetier tortueux récupéré à la *Lade Grieb*, emprunté des bottes de paille et confectionné des bacs à fleurs en palette. Merci à tous pour votre implication et la belle réussite de ce projet !



RÉHABILITATION DU PONT

Faire le lien

Les lignes de la Lauter constituaient une défense composée d'une levée de terre couverte de palissades afin d'assurer la protection de la France sous Louis XIV, avec des petits bassins destinés à organiser un obstacle naturel pour inonder la vallée en cas d'invasion. Celles-ci ont été mises en place par le Maréchal de Villars en 1706. Subsiste aujourd'hui un magnifique sentier pédestre qui longe la Lauter de Scheibenhart à Wissembourg. Un pont pour enjamber un fossé, mis en place il y a une trentaine d'années, menaçait de s'effondrer à cause du ravinement des berges. Aussi Pascal Brencklé, Adrien et Rémy Forster ont profité de la trêve hivernale pour remettre tout en place. Aujourd'hui, ce sentier balisé par le club vosgien permet une magnifique promenade dans notre forêt communale qui est classée site Natura 2000.



INSTALLATION DE BANCs

Et si l'on se posait ?

Après avoir récupéré une grume de bouleau d'un diamètre conséquent, nous trouvions dommage de la transformer en bois de chauffage et avons décidé de la valoriser en confectionnant des bancs pour la commune.

Grâce à l'aide de personnes du village et d'un bûcheron volontaire, le tronc a été coupé en deux pour en faire des assises.

Ces bancs sont désormais placés le long de la piste cyclable, en souhaitant qu'ils puissent servir à tous pour profiter du paysage et offrir aussi un instant de pause aux sportifs de passage.

Laurent Denis



UNE ZONE HUMIDE PROTÉGÉE PRÈS DE CHEZ VOUS



Agrion de Mercure



Cuivré des marais

L'aménagement du lotissement « Les Peupliers » à Salmbach a impacté des habitats favorables à quatre espèces protégées au niveau national : l'agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*), le cuivré des marais (*Lycaena dispar*), la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*).

Par conséquent, la société AMELOGIS, en concertation avec les services de l'Etat, a mis en œuvre des mesures compensatoires qui ont permis la poursuite du projet dans les meilleures conditions et de répondre positivement au cadre réglementaire.

Une gestion adaptée

Ces mesures, financées par AMELOGIS, consistent en l'amélioration et la réhabilitation écologiques d'une zone humide située au lieu-dit « *Boehlgasse Links-Rote-Graeben* » à Salmbach d'une surface de 4,1 hectares, notamment en faveur des espèces impactées par le lotissement.

La Commune de Salmbach a confié la gestion de ce site au Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) par un bail de longue durée. Le CSA est une association reconnue d'utilité publique dont l'objectif est de protéger la nature par la maîtrise foncière.



Sur ce site, un écoulement compensatoire peu profond d'une longueur d'un peu plus de 200 mètres a été créé au cours de l'hiver 2016-2017 en la faveur de l'agrion de Mercure. Il suit un cours légèrement sinueux.

La colonisation végétale de l'écoulement s'est faite naturellement et très rapidement à partir de la flore locale : principalement par la Véronique des ruisseaux. La présence d'une importante végétation aquatique est très favorable à l'agrion de Mercure qui s'y reproduit depuis 2018. Un entretien régulier de cet écoulement est nécessaire afin de le maintenir favorable à l'espèce.

220 mètres de haies ont été plantées début 2018 dans l'objectif de créer des sites de reproduction pour la pie-grièche écorcheur et la linotte mélodieuse. Ces plantations ont été réalisées en bordure du site à partir d'essences locales : noisetier, cornouiller, viorne lantane, viorne obier, fusain, troène, bourdaine et sureau noir. Aucune espèce exotique, ni aucune variété horticoles n'a été plantée. Des épineux, prunellier, aubépine et églantier ont également été implantés pour créer des postes de chasses et des lardoires pour la pie-grièche écorcheur.



Vue sur l'écoulement compensatoire



Pie-grièche écorcheur



Linotte mélodieuse

Depuis 2015, l'exploitation de la prairie est réalisée de manière extensive (fauche à partir du 1^{er} juillet et après le 1^{er} septembre) et aucun intrant agricole (engrais organiques ou minéraux ; produits phytosanitaires) n'y est autorisé ce qui est favorable au cuivré des marais, mais aussi aux autres insectes et à la flore en générale. De plus, une zone refuge tournante est maintenue chaque année depuis 2016 dans les secteurs les plus favorables au cuivré des marais (présence de rumex et d'espèces nectarifères). Ce papillon se reproduit chaque année sur le site.

Un nichoir à cigogne, jusqu'à présent inoccupé, a été installé par la Commune début 2019.

Un suivi scientifique est réalisé par le CSA sur ce site naturel sur une période de 20 ans.



Vue sur la prairie historique



Vue sur la prairie renaturée à partir d'un ancien champ de maïs



À LA RECHERCHE D'UN CONSERVATEUR BÉNÉVOLE

Le Conservatoire des Sites Alsaciens est à la recherche d'un conservateur bénévole pour ce site. Son rôle : visiter régulièrement le lieu et s'assurer que tout s'y passe bien. Les missions sont variées et chaque personne peut s'investir dans les thématiques qu'elle souhaite. Si vous êtes intéressé pour devenir conservateur bénévole de cette zone humide ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter :

Monsieur Michaël Moock en charge du suivi du site ou le CSA
par mail : contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu
par téléphone : 07 84 01 98 15.

ACTIONS DE LA COMMISSION ÉCOLOGIE

EN CE DÉBUT DE PRINTEMPS, DIFFÉRENTES ACTIONS ONT ÉTÉ MENÉES À BIEN

La Lade Grieb ré-ouverte pour l'opération « **Je valorise mes branches** » a connu un franc succès. Toutes les personnes qui ont pu se rendre sur site ont été aiguillées dans leur dépose. La convivialité et l'entraide ont été les maîtres mots. Un grand merci à ceux qui sont venus déposer mais également à ceux qui, grâce à leurs engins, ont permis de mieux stocker et ordonner le tas de branches qui sera broyé. Nous reconduirons l'opération et vous informerons des prochaines dates via le prochain bulletin, le site www.Salmbach.fr et par affichage à la Mairie.

Si vous deviez avoir des branches à déposer avant la reprise de l'opération cet automne, vous pouvez prendre contact directement avec Rémy Forster au 06 84 11 26 29.



L'allée fleurie de la salle des fêtes

Pour embellir l'entrée de la salle des fêtes et en même temps favoriser la biodiversité, Marie et Bérengère Erhardt, Jean-Claude Grissmer et Jean-Charles Hohweiller ont proposé bénévolement au conseil municipal un projet d'allée fleurie co-financé par la ComCom. L'équipe s'est chargée du choix et de la plantation d'une quarantaine d'arbustes vivaces. Afin de faciliter l'entretien et la croissance, des écorces ont également été déposées.

Bravo et merci pour cette belle initiative !



LES CIGOGNES SONT DE RETOUR ...

Mi-mars, le couple de cigognes a retrouvé son nid, leur point de ralliement rue de la forêt. Les deux partenaires manifestent leur attachement par des salutations ponctuées de claquements de bec. La femelle pond en moyenne 4 œufs à raison d'un tous les deux jours.

C'est elle qui couve la nuit et pendant la journée le couple s'en occupe à tour de rôle. Après 32 à 34 jours, les jeunes naissent couverts d'un duvet blanc. Souhaitons bonne chance à ces sympathiques voisins.

JOURNAL DE LA CIGOGNE :

Notre retour fin mars fut attendu...

Mais pour retrouver notre nid, nous avons dû d'abord chasser des intrus, un couple d'ouettes d'Égypte.

Après quelques aménagements puis un bon mois de couvaison, nos petits ont éclos. Quel travail ces nouveau-nés !

Pour le moment, ils sont encore très timides mais patience, ils se présenteront le moment venu.

Vos cigognes



... ET LA JOLIE SURPRISE AU COEUR DU CLOCHER DE L'ÉGLISE : LES FAUCONS CRÉCERELLES

Autre bonne nouvelle, un couple de faucons crécerelles a pris possession de l'un des deux nichoirs installés cet hiver, initialement destinés aux chouettes dans le clocher de l'église.

Tous ces efforts sont mis en place pour **favoriser la biodiversité** et le retour de différentes espèces telles que les buses variables, rapaces familiers de nos campagnes, qui se font de plus en plus rares et qui sont tellement importants dans le cycle de la chaîne alimentaire et pour l'équilibre de l'écosystème.

SOYONS VIGILANTS, ENSEMBLE, POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ !

Malheureusement, nous constatons différentes dérives, conscientes ou inconscientes, telles que des appâts empoisonnés dans les champs pour venir à bout des petits rongeurs.

Mulots et campagnols deviennent les proies faciles pour les renards, cigognes, chouettes, faucons et surtout les buses (90% de leur nourriture sont des rongeurs) qui à leur tour succombent au poison. Les quelques rares perdrix ou faisans, ainsi que les chiens et chats, sont aussi de potentielles victimes.

Suite à discussions, la situation s'est arrangée et fort heureusement, nous pouvons compter sur des personnes engagées pour la nature.

Mais les dérives ne s'arrêtent pas là, on trouve toutes sortes de déchets dans la forêt, le long de la piste cyclable, des fossés et des cours d'eau :

- des carcasses de viande,
- des cendres,
- des sacs à excréments,
- des épluchures de légumes ou des écorces d'orange.



PENSEZ À METTRE EN PLACE UN ABREUVOIR À OISEAUX ET INSECTES À L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS



Si vous souhaitez faire une bonne action pour la nature cet été, n'hésitez pas à effectuer de petits gestes simples comme par exemple créer des espaces fleuris pour les butineurs ou mettre à disposition un petit bar pour nos insectes et oiseaux afin qu'ils puissent s'abreuver.

Exemple : en utilisant un récipient peu profond, disposez des cailloux de différentes tailles pour que les insectes puissent s'y désaltérer sans se noyer. Pensez à mettre l'abreuvoir à l'ombre et à changer régulièrement l'eau pour qu'elle reste fraîche.

LE CONSEIL DE FABRIQUE

Le Conseil de Fabrique : qu'est-ce que c'est ?

Le mot Fabrique nous vient du mot latin « fabrica » qui désignait ordinairement tout ouvrage de fer, puis on étendit ce mot aux ouvrages d'or et d'argent. Comme le mobilier des églises était constitué de vases sacrés, d'argenterie, de luminaires et autres objets précieux, on entend sous le nom de « Fabrique » l'ensemble de ces biens. Puis l'expression s'étendit bientôt à tout ce qui appartient à l'église : ornement, chapelle, calvaire, etc...

Dans les régions concordataires, comme l'Alsace Moselle, les églises sont des édifices communaux mais leur gestion interne est assurée par le Conseil de Fabrique.

A Salmbach, le Conseil est composé de sept membres. Il comprend un président, un trésorier, trois membres désignés par cooptation, le Maire et le Curé qui sont membres de droit.

Pour assurer cette gestion, le Conseil doit s'en donner les moyens. Or, de nos jours, les ressources s'amenuisent par la baisse de fréquentation de l'église et d'autres motifs liés à la conjoncture actuelle.

Pour pallier à ces carences, le Conseil doit trouver d'autres ressources pour subvenir à l'ordinaire.

En outre, la restauration d'un calvaire (15 sur le ban communal) s'est avérée nécessaire et a demandé un investissement conséquent pour la Paroisse.

Pour toutes ces raisons, le repas paroissial à emporter a été instauré. C'est grâce à votre participation que des projets ont pu se réaliser.

Quelques chiffres :

2 350 € de recettes pour les 2 repas

4 700 € de dons pour le calvaire



Un immense MERCI à vous tous qui continuez à soutenir notre vie paroissiale.

André Brencklé (trésorier)
Anne Fauth (présidente),
Marc Heyd, Anita Steiner,
Émilie Weigel, le Maire
et le Curé.



LES AVEZ-VOUS APERÇUS ?

LA LUNE ROSE



C'était au-dessus de nos têtes dans la nuit du lundi 26 avril. Cette « super lune rose » a été observée par certains de nos habitants. Ce phénomène rare est le résultat d'une pleine lune qui se trouve près du périgée, le point le plus proche de la terre à environ 356 500km.

Photo : Laura Schmitt

L'ORAGE AU DESSUS DE SALMBACH



Prise de vue rare d'un ciel orageux sur notre commune.

Photo : Yvonne Nold



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

En ce 27 avril, journée très venteuse mais ensoleillée, 25 personnes se sont mobilisées pour débarrasser le village et ses abords des déchets abandonnés ou « oubliés ».

Petits et grands, munis de gants et d'un gilet de sécurité, ont dégainé leurs sacs poubelle et malheureusement trouvé de quoi les remplir. Le constat final n'a pas été si mauvais puisque les bennes de tracteurs sont restées quasi vides, mis à part quelques encombrants tels que pneus et chaises plastiques. La matinée s'est terminée avec une boisson et un sandwich emballé individuellement, tout en respectant la distanciation.

Un grand merci aux personnes qui ont participé, à celles qui se sont excusées de ne pouvoir être présentes et aux conducteurs de tracteurs pour la partie logistique.

(Absents sur les photos, Adrien Forster, Anthony Malerba et Jacques Weigel)



LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES LE LONG DE LA BANDE RHÉNANE NORD ET DANS LE RIED

Le syndicat mixte de lutte contre les moustiques (SLM67) est l'opérateur public de démoustication qui intervient dans le département du Bas-Rhin pour limiter la nuisance due aux moustiques dans ses communes membres.

L'équipe du SLM67 cible essentiellement quatre espèces de moustiques parmi la trentaine d'espèces présentes dans le Bas-Rhin. Les larves de moustiques sont visées par les traitements. Elles se développent dans l'eau. La durée de vie d'une larve dans l'eau est d'environ une semaine en été. Au bout de cette phase aquatique, le moustique adulte émerge. La durée du développement larvaire va avoir son importance dans l'efficacité des interventions. En effet, le produit utilisé, le Bti (bacille de Thuringe), doit être ingéré par les larves pour être actif. Les équipes interviennent seulement lors de la phase de développement des moustiques dans l'eau. Lorsque les surfaces inondées sont importantes et que les gîtes larvaires sont difficiles d'accès, le SLM67 fait appel au traitement aérien par hélicoptère. Le SLM67 collabore depuis près de 30 ans avec une équipe allemande de démoustication (la KABS) pour réaliser ces traitements aériens.

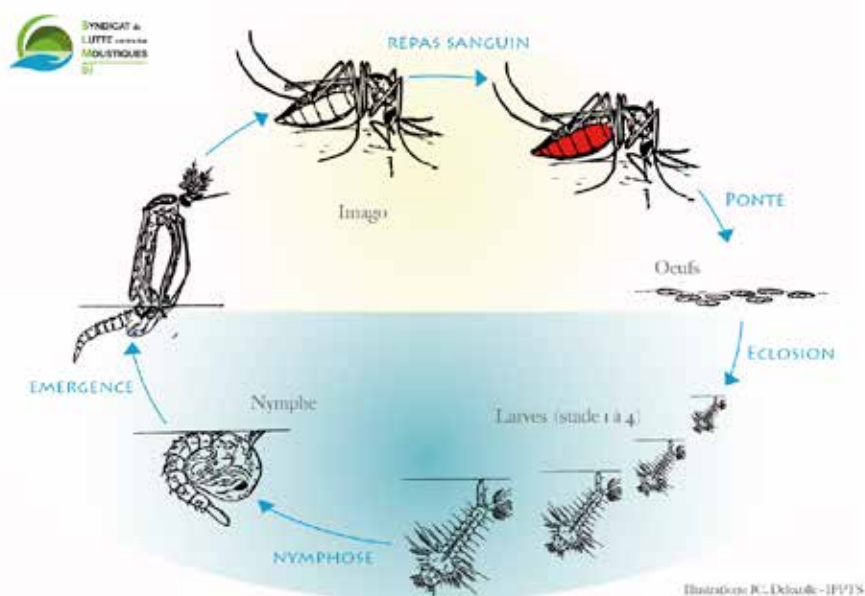
Fondé en 1983, le SLM67 compte aujourd'hui 13 communes (dont Salmbach) et 2 communautés de communes membres : la communauté de communes du Pays Rhénan et la communauté de communes du Canton d'Erstein. Le Président du SLM67 est Jean-Michel Fetsch, Maire de Lauterbourg.

Les agents communaux de la mairie de Lauterbourg s'occupent de la partie administrative du syndicat.

A Salmbach, Yann Brencklé, Rémy Forster, Vincent Heilmann représentent la commune au sein du SLM67. Les traitements à pied sont réalisés par Jean-Charles Hohweiller et Jean-Claude Grissmer. Ces traitements se font à l'aide d'une pompe à dos ou à la main en fonction du produit utilisé. Les sites d'interventions se situent dans des zones souvent difficiles d'accès en milieu forestier.

Pour obtenir davantage de renseignements sur le traitement et pour faire partie de l'équipe d'intervention à pied, vous pouvez contacter le SLM67 par mail : contact@slm67.fr

A noter : la larve du moustique se développe dans l'eau stagnante. Après chaque pluie, videz tout ce qui peut retenir de l'eau : vieux pneus, pots de fleurs, seaux, etc... et si vous ne pouvez vider l'eau de pluie parce que le contenant est trop lourd ou volumineux, couvrez-le avec une bâche hermétique ou un couvercle. Enfin, vous pouvez vous procurer gratuitement des tablettes CULINEX contenant un agent biologique pour traiter les larves de moustiques, soit en mairie, soit auprès de Jean-Charles Hohweiller.



L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE SALMBACH

L'Association Foncière, présidée par Charles Strasser, s'occupe de l'aménagement et de l'entretien des chemins d'exploitation ainsi que des fossés sur le ban communal. Elle a son propre budget.

La principale recette de l'Association Foncière est le recouvrement d'une taxe pour travaux connexes de remembrement dont est redevable chaque propriétaire de terrain foncier.

Cette redevance est payable une fois dans l'année et est fixée à 0.12 € H.T. de l'are.

Nous invitons les propriétaires de terrains agricoles à signaler toute vente de terrain en Mairie afin de pouvoir mettre à jour le fichier de facturation.

Si la vente d'un terrain n'est pas signalée à la Mairie, la facturation des cotisations de remembrement se fera à l'ancien propriétaire.

DEPENSES ET RECETTES EN 2020

- Dépenses de fonctionnement :
3 308 €
- Recettes de fonctionnement :
7 678.66 €
- Excédent de fonctionnement 2020 :
4 370 €
- Excédent reporté de 2019 :
40 962 €

Résultat de clôture 2020 : 45 332 €

L'Association Foncière, lors de sa réunion du 28 janvier 2021, a décidé de procéder au recensement des parcelles qui ont été retournées par des exploitants. Ces chemins constituent un rempart naturel contre les coulées de boues.



Elle s'est également chargée de délimiter et remettre certains chemins en état, notamment en direction de la forêt et le long de la piste cyclable. Nous remercions tous les usagers d'engins agricoles d'emprunter le chemin prévu à cet effet le long de la piste cyclable afin de la préserver le plus longtemps possible.

RÈGLEMENTATION ÉPANDAGE

La Mairie est souvent sollicitée par les riverains en matière de réglementation sur les distances minimales pour l'épandage des pesticides dans les champs.

De nouvelles distances de sécurité sont instaurées entre les zones traitées et les habitations :

- 5m de distance de sécurité pour les cultures dites basses (légumes, céréales)
- 10m pour les cultures dites hautes (fruitiers, vignes)
- 20m pour les produits les plus dangereux.

Pour plus de précisions vous pouvez consulter la dernière décision du Conseil d'État du 14 février 2020 <https://www.conseil-etat.fr/ressources/decisions-contentieuses/dernieres-decisions-importantes/conseil-d-etat-14-fevrier-distances-minimales-pour-l-epandage-des-pesticides>

PROMENER SON CHIEN EN FORÊT

Petit rappel, tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin (période de reproduction), un arrêté ministériel (à jour au 16 avril 2021) impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières. En cas de non-respect, toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.



LA FIBRE



Après plusieurs mois de travaux, l'ouverture commerciale de la fibre Très Haut Débit (THD) à Salmbach est fixée au 31 mai 2021, avec un seuil d'éligibilité à 80%. Il est possible que certaines adresses (dans les 20%) soient ouvertes un peu plus tard et nous vous invitons à vérifier votre éligibilité (flyer consultable sur le site internet www.salmbach.fr).

Afin de faciliter votre raccordement, nous vous apportons les précisions suivantes :

Il n'y a aucune urgence à signer de suite pour la fibre THD, celles et ceux qui veulent rester sur le « réseau cuivre » le peuvent, puisque la migration vers le THD est possible jusqu'à fin 2045. Dans tous les cas, ne résiliez pas votre abonnement actuel, tant que la fibre n'est pas opérationnelle et que vous n'avez pas vérifié votre éligibilité.

Par ailleurs, nous rappelons que les travaux de raccordement sont gratuits, ils sont en effet pris en charge dans le cadre du réseau Rosace par les aides publiques. Il n'y a donc pas de travaux de raccordement à payer en temps normal, sauf s'il devait y avoir des blocages sur votre domaine privé, dans quel cas le déblocage du passage de la fibre est à votre charge. Ces travaux de raccordement sont à dissocier des frais d'activation ou d'accès au service ; en effet certains opérateurs peuvent demander des frais de mise en route de la ligne.

En dernier lieu, si vous êtes démarchés par des commerciaux d'opérateurs, nous attirons votre attention qu'aucun diagnostic n'est nécessaire.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à télécharger la « plaquette particuliers » ou contactez rosace au 03 68 67 00 00.

CONGÉS AGENCE POSTALE ET MAIRIE

Le bureau de poste sera fermé cet été du lundi 26 juillet au samedi 21 août 2021 inclus. Les recommandés et les paquets pourront être retirés au bureau de poste de Wissembourg.

Le secrétariat de Mairie sera fermé du vendredi 06 août au vendredi 27 août 2021 inclus.

RECYCLONS



Les Opticiens SCHNEIDER et le LIONS CLUB Wissembourg sont partenaires de longue date.

Nous récupérons vos lunettes inutilisées et en bon état pour les transmettre au Club. Elles sont contrôlées, nettoyées, triées afin d'être envoyées dans des pays du Tiers-Monde.

ENGAGEZ-VOUS avec eux : DEPOSEZ vos lunettes chez nous !



INTERNET LIONS CLUB WISSENBURG :
<https://www.lions-france.org/les-structures-locales/club/949>
CONTACT : pascal.galivel@orange.fr

SCHNEIDER Opticiens :
9 rue Marcel Bisch à Seltz
6 place de la République à Wissembourg

SOULTZ-SOUS-FORÊTS, LA TRAVERSÉE DU TEMPS



Un magnifique spectacle en plein air aura lieu cet été, « la traversée du temps », qui met en scène l'histoire de l'Alsace du Nord à partir de 1870. Besoin de renseignements complémentaires concernant cet événement ?

Contactez la Mairie de Soultz-sous-Forêts au 06 80 63 76 08 ou 06 70 12 53 12 !

Représentations les 29, 30 et 31 juillet à 21h et les 1^{er}, 5, 6, 7 et 8 août à 21h.

APPEL AUX BÉNÉVOLES : CENTRE DE VACCINATION DE WISSEMBOURG



Le centre de vaccination de Wissembourg accueille actuellement plus de 1700 personnes par semaine, et montera encore en puissance pour vacciner prochainement près de 3000 personnes par semaine. C'est donc une logistique importante et un grand nombre de personnes doit être mobilisé sur la durée, c'est-à-dire jusqu'à septembre.

Vous pouvez aider ! Vous aurez pour mission, selon vos disponibilités, d'accueillir les personnes qui ont pris préalablement rendez-vous ou d'effectuer diverses tâches annexes.

Le centre de vaccination est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, sauf le jeudi où l'ouverture de l'après-midi est de 16h à 20h

Pour proposer votre aide :

vaccination@wissembourg.fr ou 03 88 94 11 13.

Attention, ce numéro est réservé au bénévolat.

Pour les rendez-vous vaccinaux il convient de s'inscrire sur doctolib.



QUIZZ : CONNAISSEZ-VOUS BIEN SALMBACH ?



- 1) Combien y a-t-il de maisons à colombages à Salmbach ?
- 2) Quelle est l'année de construction de l'Eglise de Salmbach ?
- 3) Quel est le nombre de calvaires sur la commune ?
- 4) Quel est le nombre de rues et impasses dans le village ?
- 5) Quel est le nombre d'habitants au-delà de 90 ans ?

Réponses : (1) 31 (2) 1762 (3) 15 (4) 20 (5) 4

Fêter - les grands anniversaires

En raison de la pandémie, les visites à domicile pour les grands anniversaires ainsi que la remise de corbeille ne pourront se tenir et ce jusqu'à nouvel ordre. C'est avec plaisir que nous recueillerons les photos d'anniversaire pour une éventuelle publication dans le prochain bulletin.



MAI

Le 02 mai	95 ans	Mme Marie Forster (notre doyenne)	rue Principale
Le 02 mai	73 ans	M Edouard Iffrig	rue du Bois
Le 05 mai	92 ans	M Georges Brencklé (notre doyen)	rue Principale
Le 13 mai	78 ans	M Charles Bardelmann	rue de La Forêt
Le 15 mai	73 ans	M Gérard Lohmann	maison de retraite
Le 16 mai	78 ans	Mme Berthe Messmer	rue de La Gare
Le 18 mai	82 ans	M Roger Striebig	rue du Bois
Le 18 mai	78 ans	M Uwe Heppner	rue du Bois
Le 20 mai	70 ans	M Bernard Denninger	rue Principale
Le 21 mai	81 ans	M Nicolas Mazerand	rue du Stade
Le 26 mai	74 ans	M Charles Strasser	rue Principale
Le 31 mai	87 ans	M Joseph Scheurer	maison de retraite

JUIN

Le 06 juin	71 ans	M Hubert Hauk	rue de La Gare
Le 14 juin	72 ans	Mme Viviane Heintz	rue de La Gare
Le 16 juin	77 ans	Mme Antoinette Holtzer	rue des Champs
Le 17 juin	80 ans	M Charles Hemmerlé	rue Principale
Le 18 juin	72 ans	Mme Anne Rose Striebig	rue de La Gare
Le 29 juin	80 ans	Mme Monique Frison	rue Principale

JUILLET

Le 14 juillet	94 ans	Mme Hortense Issenmann	maison de retraite
Le 15 juillet	80 ans	Mme Marie-Rose Striebig	rue du Bois
Le 26 juillet	89 ans	M Bernard Weigel	rue Principale
Le 28 juillet	75 ans	M René Brizulier	rue de Bellac

AOÛT

Le 01 août	88 ans	Mme Mathilde Fritz	rue des Grands Chézeaux
Le 03 août	80 ans	M Jean Holtzer	rue des Champs

Découvrez vos nouvelles prestations à Salmbach

LES FOOD TRUCKS

Qu'est-ce qu'on mange ce soir ? Trop souvent, la question se pose ou s'est posée... Des Food truck (camion-restaurant) se sont installés dans les villages avoisinant, et pourquoi pas à Salmbach ?

En complément de notre restaurant traditionnel le Tonneau fleuri, qui vous propose également des plats à emporter, nous vous informons que, dès le mois de juin, si le couvre-feu est levé, des food trucks s'installeront place de la laiterie.

Pour avoir un petit avant-goût de ce qui pourra vous être proposé, n'hésitez pas à consulter leur page Facebook ou site internet.

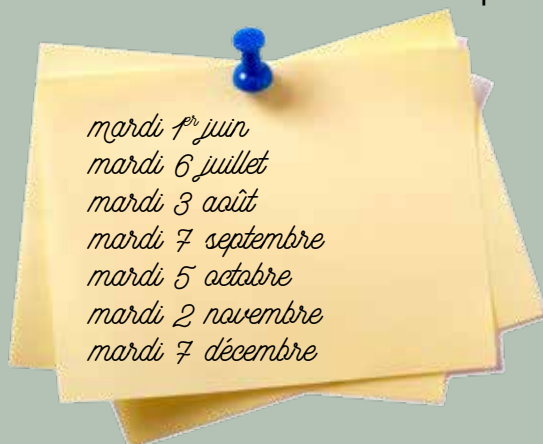
Très bon appétit !

LE BURGER BUS



Le premier mardi du mois en soirée, le BURGER BUS.

Vous pourrez commander vos burgers, à l'unité ou sous forme de menu complet.



FRED'S TRUCK



Le troisième mardi du mois en soirée, FRED'S TRUCK.

Fred vous proposera ses pizzas et tartes flambees, mais ce n'est pas tout, vous pourrez également vous fournir en fonds de tartes flambees ou pizzas ainsi qu'en ingrédients pour les garnir.



NEW HAIR ARSÈNE



Le hair truck : New Hair Arsène est ravi de s'installer dans la belle commune de Salmbach le jeudi 27 mai, 10 et 24 juin de 9h à 17h.

Venez vivre une expérience unique dans notre salon de coiffure mobile, coiffure femme, homme et enfant, les prestations réalisées sont exactement les mêmes qu'en salon de coiffure.

Vous désirez prendre rendez-vous ? Contactez-nous au 07 71 60 11 29 ou sur Facebook sur notre page Hair truck New Hair Arsène.

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE



La commune a donné son accord à Monsieur Pascal Gaudron pour la location de la cuisine de la salle des fêtes dans le cadre de son projet professionnel.

En effet, il s'installera à partir de septembre prochain afin de proposer des plats du jour traditionnels en livraison, tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.

Les plats seront confectionnés sur place et avec des produits locaux.

L'organisation a été pensée de manière à concilier cette nouvelle activité et la location de la salle des fêtes.